



**TOUT HANDICAP,
TOUT ÂGE DE LA VIE**

L'APAJH DE LA CREUSE

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés, reconnue d'utilité publique, est régie par la loi de 1901.

Née en 1971, elle s'est développée au fil des cinquante dernières années et gère aujourd'hui 17 établissements et services, répartis sur tout le territoire creusois et accompagne près de 700 personnes en situation de handicap. Employant plus de 500 salariés, l'APAJH de la Creuse est le premier employeur privé du département.

Le budget global annuel avoisine 35 millions d'euros, financés pour l'essentiel par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (par l'intermédiaire de l'Assurance Maladie) et par le Conseil Départemental de la Creuse.

L'accompagnement des parcours individuels est pour l'APAJH de la Creuse une priorité. Cela passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs des champs sanitaire et médico-social. L'association ambitionne de passer d'une réponse institutionnelle aux besoins de la personne à un accompagnement de son projet personnel en mobilisant toutes les ressources de son environnement et ce, dans une véritable dimension inclusive.

Dans l'idéal républicain de liberté, d'égalité, de fraternité l'APAJH promeut une société solidaire et inclusive avec pour mot d'ordre **l'accès à tout, pour tous et avec tous.**

4 min pour découvrir l'APAJH de la Creuse....



APAJH Quelques chiffres

17

établissements et services
répartis sur tout le territoire



+ 700

personnes en
situation de handicap
accueillies au sein de nos
structures



+ 500

salariés
aux multiples expertises

